



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

www.nordbasket.com

PROCES-VERBAL DE BUREAU DU SAMEDI 3 MARS 2019

<u>Présents :</u>	Mmes	GRUSZCZYNSKI D., LEFEBVRE A., LEIGNEL M., RANDOUR S.,
	MM.	CATTELLE A., DESRUMAUX J.L., DIAZ JP., DOUTEMENT B., HOCHARD D., MARTINACHE J.J., NYS P., PELLETIER J., PITTAVINO J.M., RANDOUR J-M., SOETAERT M.,
<u>Excusés:</u>	MM.	STAELENS J., RACHEM A.,
	Mmes	DEMEULEMESTER M-J,
<u>Invités :</u>	Mme	BILOT D.,
	MM.	DUTOIT G., LERICHE L.,
<u>Invités excusés :</u>	MM.	KINDT S., LOQUET L.

Début de réunion : 10h

Secrétaire de séance : DIAZ Jean-Philippe

PRESIDENCE : M. CATTELLE

- M. CATTELLE a participé à une réunion au siège en présence du Président de la CFO, des membres de la Ligue et des autres départements constituant la Ligue Régionale.
- Le 8 mars 2019 sera entériné par un Bureau Fédéral un nouveau projet du Statut de l'Arbitrage. Ce projet vise à augmenter les Championnats à désignations. Ainsi les catégories Séniors et Cadets seront à désignation.
- M. CATTELLE s'est rendu au Novotel de Lesquin pour la signature de la convention pluriannuelle de l'Equipe Technique Régionale (ETR)

SECRETARIAT:

- Le CDN a reçu les PC portables destinés aux clubs. Ces derniers seront distribués aux clubs au travers des réunions dans les districts.
 - o 18 mars Maritime à la maison des Associations de Loon Plage à 18h30
 - o 9 mars Douaisis à la salle du Lycée Corot (DOUAI)
 - o 25 mars Valenciennois à DENAIN
 - o 14 et 16 mars dans le Terrien au Siège du CDN
 - o 27 mars dans le Cambrésis à CARNIERESM. RABIAA se rendra dans les districts pour procéder aux paramétrages de ces derniers.
- Les employés seront pris en entretien pour faire un point sur leurs tâches.

TRESORERIE : M. DESRUMAUX

Le trésorier présente les comptes au 01/03 et fait état des impayés.

GESTION DU SIEGE : M. NYS

M. NYS fait un point sur les dépenses.

1. Commissions

COMMISSION QUALIFICATIONS : Mme GRUSZCZYNSKI

Le CD59 enregistre 25092 licences à ce jour soit un déficit de 284 licences par rapport à la saison dernière.

COMMISSION JEUNES : Mmes LEIGNEL M. – LEFEBVRE A. –
MM. DOUTEMENT B.

- Poursuite des plateaux du mini-basket :

Douais :

06/03 : U DECHY SIN B

27/03 : BC FLINES LES RACHES

30/03 : BC PEVELE

Maritime :

23/03 : US HONDSCHOOTE

27/03 : AS LOON PLAGE

30/03 : BC CAPPELLE

TERRIEN :

13/03 : PP NEUVILLE EN FERRAIN

23/03 : ABC CHERENG

SBB HEM

US ST ANDRE

30/03 : LP TEMPLEUVE

CSP TOUFLERS

BC BAILLEUL

VALENCIENNOIS

09/03 : ST AMAND PH

20/03 : COB TRITHOISE

23/03 : AULNOY VALENCIENNES

ESCAUDAIN BASKET PH

Le club de Saint Amand PH se verra appliquer une pénalité de 50€ pour ne pas s'être présenté sur le plateau de l'USM BEUVRAGES.

- ALL STAR GAME d 10 juin 2019 :
 - o Salle Norbert SEGARD (LBLM)
 - o Salle Ste CECILE pour les sélections

COMMISSION RECOMPENSES : MM DOUTEMENT - RANDOUR

Le CDN est concerné par les Lettres de Félicitation et les médailles de Bronze FFBB.

Le 30 mars constitue la date butoir pour déposer les dossiers à la Ligue Régionale.

COMMISSION DES OFFICIELS : MM. RACHEM (excusés) - DIAZ
MMES RANDOUR - LEFEBVRE

ARBITRES :

1^{er} stage arbitre effectué à Gravelines. Beaucoup de jeunes stagiaires refusent de faire le premier stage pour se reporter sur le second.

Le prochain stage se fera les 9 et 10 mars.

Un nouveau mode de formation sera mis en place.

OTM :

Des formations e-marque sont en cours dans différents clubs comme Dorignies ou Lambres les Douai.
Il reste à programmer une formation pour le club de Gravelines BF.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS : M RANDOUR

Les contrôles des salles se poursuivent. La salle du club de Flers est vérifiée.

M. PITTAVINO a rendez vous avec le club pour vérifier les infra structures. La pré-réservation de l'hébergement est faite.

COMMISSION FORMATION DIRIGEANTS : M. HOCHARD D

Le club de FLERS n'a pas reçu de sous-main, il va lui être adressé prochainement.

COMMISSION SPORTIVE SENIORS : MM. SOETAERT – PELLETIER

Les PV 14 et 15 sont entérinés.

Forfait général d'un club en DM3. Ce dernier a envoyé un courrier pour contester en expliquant la raison pour laquelle il y a eu plusieurs forfaits depuis le début de saison (blocage de routes avec les gilets jaunes, intempéries etc.). Le club conteste donc le forfait général.

Le CDN décide de maintenir la proposition de la Commission Sportive.

M. PITTAVINO revient ensuite sur un article des Règlements Généraux, et plus particulièrement l'article 5.4 qui traite de la participation des 2/3 pour participer aux phases finales du Championnat. Un club conteste cet article estimant que certains termes (division, niveau) peuvent porter à confusion. Les membres du CDN estiment que l'article 5.4 parle de niveau quand il faut parler de la catégorie immédiatement supérieure et non la division régionale.

Une modification de l'article sera apportée.

Division : Dept / Région / National

Niveau : catégorie supérieure

RAPPEL :

A. Un joueur non brûlé, licencié et qualifié avant le début de saison, qui aura participé à au moins UNE rencontre d'un championnat de DIVISION SUPERIEURE ne peut jouer dans la phase finale que s'il a disputé « environ les 2/3 des rencontres » et si l'équipe est considérée première réserve et ce, sur la totalité de la saison.

B. Un joueur non brûlé, licencié et qualifié en cours de saison, qui aura participé à au moins UNE rencontre d'un championnat de DIVISION SUPERIEURE ne peut jouer dans la phase finale que s'il a disputé « environ les 2/3 des rencontres » jouées à partir de sa date de qualification et si l'équipe est considérée première réserve.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES : M. PITTAVINO

Les PV 16-17-18 ont été entérinés

M. PITTAVINO revient sur une rencontre Poussines entre Grande-Synthe et Maubeuge où le match a été perdu par l'un des clubs pour avoir fait jouer deux poussines sans surclassement.

Après enquête, il n'est pas possible de définir d'où vient la responsabilité. Dans le bénéfice du doute, le CDN décide de ne pas appliquer la pénalité et valide le score de la rencontre.

COMMISSION COMMUNICATION : MM. PELLETIER J – SOETAERT M

Le site est mis à jour régulièrement avec les informations fournies par les commissions.

Tous les PV sont sur le site.

COMMISSION BASKET CITOYEN:

M. DOUTEMENT

Action « Basket oui, raciste non ! »

La journée BASKET CITOYEN est prévue le week-end du 23 et 24 mars 2019. Le slogan sera : BASKET = PLAISIR + RESPECT. Cette action ne se limite pas à cette date mais peut être réalisée sur n'importe quel match jusqu'à la fin de la saison.

La présence d'un élu peut être demandée.

Toute initiative des clubs est la bienvenue et les clubs sont invités à envoyer les photos ou vidéos de leur manifestation.

Les entraîneurs sont invités à porter à porter le T-Shirt qu'ils ont reçu, même si la rencontre se joue à l'extérieur et non à domicile.

VICE-PRESIDENT(E)S :Mmes GRUSZCZYNSKI – LEFEBVRE
M. MARTINACHE

RAS

DISTRICTS :**TERRIEN :**

M. HOCHARD

- RAS

DOUAISIS :

MM. KINDT S. (excusé) - DUTOIT G.

Un point est fait sur le Douaisis.

M. DUTOIT qui remplace M. KINDT pendant sa convalescence rencontre des problèmes du fait qu'il n'a pas toute autorité.

M. CATTELLE décide de nommer M. DUTOIT Président du Douaisis par Intérim. Les courriers devront lui parvenir sur l'adresse suivante : douaidistrictsportive@gmail.com

- Un club va être créé à Pecquencourt.

VALENCIENNOIS :

MME BILOT D.

- RAS

CAMBRESIS :

M. LERICHE L.

- RAS, le District attend de savoir si le club de Fourmies est accepté pour les Finales Départementales.

MARITIME :

M. LOQUET L. (excusé) – Mme LEFEBVRE A.

- Le district Maritime souhaite savoir où sont les dotations pour le club de Biernes et les autres clubs du district ?

o M. HENNERON va recontacter les clubs car il a eu peu de réponses.

Fin de séance : 13h30

Le Secrétaire Général Adjoint
DIAZ Jean-PhilippeLa Secrétaire Générale
Dorienne GRUSZCZYNSKILe Président du CDNBB
Alain CATTELLE